

Quelle transmission dans l'intervention de l'éducateur spécialisé? Quel rapport aux savoirs chez l'éducateur spécialisé? Étude clinique: à travers les discours des éducateurs

Hyo-Jung Kim

► **To cite this version:**

Hyo-Jung Kim. Quelle transmission dans l'intervention de l'éducateur spécialisé? Quel rapport aux savoirs chez l'éducateur spécialisé? Étude clinique: à travers les discours des éducateurs. Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles, Jul 2012, Paris, France. halshs-00780242

HAL Id: halshs-00780242

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00780242>

Submitted on 23 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication n° 236- Atelier 5 : Personnel encadrant des enfants handicapés

Quelle transmission dans l'intervention de l'éducateur spécialisé?

Quel rapport aux savoirs chez l'éducateur spécialisé ?

Etude clinique : A travers les discours des éducateurs.

Hyo-Jung Kim, Educatrice spécialisée, Docteure en Sciences de l'Education, Laboratoire EDA 180, Université Paris Descartes

Résumé

La question de la transmission est un point de discussion en éducation spécialisée. Dans le travail de l'éducateur spécialisé, est-ce qu'il y a une transmission ? S'il y a une transmission, il y a un savoir. La question du rapport aux savoirs chez les éducateurs spécialisés est très complexe. A travers les discours des éducateurs spécialisés, nous tentons d'apercevoir ce rapport aux savoirs.

Mots-clés : éducateur spécialisé, transmission, rapport aux savoirs, soi-professionnel, santé mentale.

Introduction

L'éducateur spécialisé se situe au carrefour de pratiques professionnelles multiples en santé mentale. Lui-même, bien qu'il soit « spécialisé », intervient dans de nombreux champs du sanitaire et du social.

Les éducateurs spécialisés se considèrent souvent comme des « praticiens ». Ils auraient un métier qui s'acquiert par l'expérience professionnelle, du fait même que l'éducation, au sens de former, d'accompagner un usager, le « faire grandir », quelle que soit sa situation psychique ou physique, est d'abord une question de médiation entre ce que la personne est et ce qu'elle doit/peut de

Aichhorn, éducateur, disciple de Freud, écrit : « c'est la tâche de l'éducation de transformer l'enfant originellement asocial en un être socialement adapté »¹. J. S. Morvan, professeur en sciences de l'éducation, qui a travaillé sur les professionnels dans leur rencontre avec le handicap, considère que « faire grandir » « est [une] mise à l'épreuve face à ce qui n'est pas là, fait défaut est [une] mise en forme de cette absence par compensation, aménagements d'ordre imaginaire et symbolique »². Le métier d'éducateur est défini et

¹ Aichhorn A. (1925/1973). *Jeunesse à l'abandon*, Toulouse, Privat, p. 14.

² Morvan J.S. (dir.) (2006). *Espaces éducatifs et thérapeutiques*, Paris, Edition Fabert, 204 p. 37.

encadré par un diplôme national qui impose une « formation ». Et si le terme « formation » peut intégrer la dimension pratique, sous la forme d'un « savoir-faire », elle fait aussi la place à un « savoir de référence »³, autrement dit une formation théorique permettant, par la maîtrise d'un certain nombre de connaissances, de traiter un certain nombre d'informations, de les mobiliser au service d'une intervention éducative auprès des usagers en santé mentale, secteur où interviennent d'autres professionnels à la formation théorique plus longue et plus approfondie : psychiatres, psychologues, infirmiers. D'où l'importance de la pratique pendant la formation, puisque « le savoir est la connaissance acquise par l'étude et l'expérience »⁴.

1. Perspective historique et problématique actuelle

Avant et après la guerre, « l'éducateur spécialisé était un personnage qui se considérait comme, provisoirement seulement, au service de l'enfance inadaptée et qui s'inspirait d'une référence de type religieux »⁵. La loi de 1975 définit les principaux champs d'exercice de l'éducateur spécialisé, par exemple « ceux définis par les politiques de la ville ou les politiques d'insertion, soit le champ qui commence à être actuellement désigné par l'expression « l'intervention sociale » pour le différencier de celui du travail social. »⁶ Il est donc difficile de parler de spécificité voire de posture de l'éducateur spécialisé en santé mentale puisqu'il n'y a pas de formation spécifique pour chaque domaine d'intervention de l'éducateur spécialisé. Or, « l'apparition d'une référence idéologique de type « scientifique », essentiellement due à la vulgarisation de la psychologie, va introduire une dimension toute autre. Après le modèle de transition « familial-technique », on voit naître un modèle de référence « curatif » qui, retrouvant la tradition médicale ignorée des « pionniers », fera de l'éducateur spécialisé, à la fois un technicien des sciences de l'homme, et celui qui, possédant un savoir spécifique, pourra se définir comme un professionnel »⁷. C'est ce que montre la création du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé datant de 1967.

En 1966, à la veille de la création du DEES, E. Jovignot, alors directeur de l'école d'éducateurs de Dijon, posait le problème de la formation dans un métier qui se définit principalement par l'expérience humaine acquise avant l'exercice du métier *strico sensu* et durant toute la carrière. Il s'agissait alors de définir les termes et le contenu de la formation nationale des éducateurs spécialisés. Dans ce contexte, on lui reproche le pléonasme « école de formation ». Or, d'emblée, l'auteur refuse d'identifier la formation à l'enseignement car « ce dernier signifie transmission d'un savoir, de connaissances acquises, par un maître-instituteur, professeur ou instructeur – à un élève censé ignorant. La formation signifie, si l'on s'en rapporte à Littré : « Développement complet de l'être » et même : « Au sens actif,

³ Terme utilisé dans le « Référentiel de compétences » annexé à *L'arrêté du 12 mars 2004 modifiant l'arrêté du 6 juillet 1990 fixant les modalités de sélection et de formation des éducateurs spécialisés...*

⁴ Beillerot J. (1996). « Les savoirs, leurs conceptions et leur nature » in Beillerot J., Blanchard-Laville C. et Mosconi N. (dir.) (1996). *Pour une clinique du rapport au savoir*, Paris, L'Harmattan, p. 121.

⁵ Fustier P. (1972/2009). *L'identité de l'éducateur spécialisé*, Paris, Dunod, p. 32.

⁶ Fablet. D. *Suppléance familiale et interventions socio-éducatives*, Le Mesnil-sur-l'Estrée, L'Harmattan, p. 181-182.

⁷ Fustier P. (1972/2009). *op.cit.*, p. 32-33.

don de l'être et de la forme »⁸. L. Felier, dans sa thèse de doctorat en médecine, *Réflexions sur la supervision psychiatrique d'équipes d'éducateurs*, donne quatre niveaux de besoins d'aide auprès des éducateurs en citant J. Salomé :

- « - besoin d'aide au niveau de la personnalité, pour se mieux comprendre en quelque sorte
- besoin d'aide à mieux « fonctionner » comme éducateur.
- besoin d'aide à mieux comprendre son action.
- enfin besoin d'aide à mieux intégrer les aspects théoriques de leur formation à la pratique éducative quotidienne »⁹.

Si l'on peut aujourd'hui trouver discutable une conception si étroite de l'enseignement réduit à l'instruction, en revanche il semble qu'E. Jovignot posait en termes convaincants et pertinents la question de la « formation » des éducateurs spécialisés. En effet, avant la maîtrise de connaissances théoriques, l'éducateur spécialisé doit être en mesure, psychiquement, de faire « grandir » les jeunes dont il s'occupe. Pour lui, la formation de l'éducateur spécialisé « est de préparer des hommes et des femmes à être, par toute leur vie et leur personnalité, les instruments privilégiés de la réadaptation d'enfants et d'adolescents, pour lesquels l'éducation commune s'est avérée insuffisante ou même totalement inefficace »¹⁰. Derrière cette définition de la formation globale du professionnel, perce une conception exigeante, voire idéaliste de l'éducateur spécialisé, un professionnel qui se maîtriserait parfaitement pour aider les jeunes en difficulté à mûrir, à grandir, à se réinsérer dans le corps social, notamment en retrouvant une place dans le système scolaire standard :

Il est nécessaire que ces éducateurs et ces éducatrices soient eux-mêmes « formés », c'est-à-dire qu'ils aient atteint leur stature d'adulte, qu'ils aient trouvé les dimensions de leur personnalité ; cela signifie qu'ils aient réussi – et peut-être qu'on les ait aidés – à régler leurs propres problèmes, en particulier sur le plan affectif, qu'ils se soient assurés de la maîtrise de leurs pulsions, qu'ils aient pris conscience des relations qu'ils sont susceptibles d'établir, et aussi de ne pas pouvoir établir en raison de leurs limites, avec autrui, saisi en tant qu'individu, en tant que groupe social et en tant que partenaire d'une équipe de travail¹¹.

Il s'agit donc de proposer une image de l'adulte quasi idéal, en évitant les pièges de la « séduction », pour, dans une perspective désintéressée, aider le jeune à « tirer lui-même sa personnalité du « chaos initial » ».

Le métier d'éducateur exige non pas une intelligence extrêmement développée dans le sens de l'abstraction ou de l'esprit de synthèse, non plus des qualités exceptionnelles de création artistique ou une volonté hors de l'ordre commun, mais un équilibre assez subtil entre la richesse de l'affectivité, la solidité du jugement, le contact social et la force de résister aux pulsions et de surmonter les tensions. Si ces qualités se trouvent chez une personne qui, par ailleurs, ne considère pas que l'argent et le confort soient les buts essentiels de l'existence, et qui envisage volontiers de s'ouvrir aux autres, si cette personne est capable de décider, par un acte libre, de

⁸ Jovignot E. (1966, février-mai). « Le concept de formation appliqué aux éducateurs » in *Revue française, de l'enfance délinquante déficiente et en danger moral*, numéro spécial des écoles d'éducateurs, « Les écoles d'éducateurs spécialisées à l'heure du diplôme d'Etat », p. 29.

⁹ Salomé J. (1972). « Supervision et Formation de l'éducateur spécialisé » in FELIER, L. (1973). *Réflexion sur la supervision psychiatrique d'équipes d'éducateurs*, (thèse de doctorat en médecine). Faculté de médecine Broussais-Hotel-Dieu, France. 92 p.

¹⁰ *Ibid.*, p. 30.

¹¹ *Ibid.*

partager sa vie avec les jeunes inadaptés, nous dirons qu'elle répond ainsi à une vocation personnelle¹².

J'en reviens malgré tout à ce terme de « vocation » qui me semble, au fond, primer sur la formation *stricto sensu*. Il faut la considérer, me semble-t-il, dans un sens de désintéressement, de gratuité ou de « *don de soi* », ou encore de « *modèle vocationnel* »¹³ comme P. Fustier le souligne dans son étude sur l'identité de l'éducateur spécialisé. Etre éducateur n'est pas faire du bénévolat, mais exercer concrètement un métier. Alors, comment définir un métier qui vient d'une référence forte au « modèle vocationnel » ? P. Fustier réfléchit sur la professionnalisation du métier d'éducateur qui « suppose que cette activité se réalise à partir d'un savoir et d'une technicité, ce qui nécessite une formation spécialisée »¹⁴. La formation n'est pas elle-même conçue initialement comme un bloc de connaissances à transmettre, mais comme un ensemble d'exercices intellectuels et techniques, mais aussi de stages pratiques, visant une maturation progressive de la personnalité de l'éducateur spécialisé et un meilleur « savoir-être ». « La formation apparaît alors comme le premiers temps du perfectionnement qui s'étendra à toute la vie professionnelle de l'éducateur »¹⁵ selon E. Jovignot.

Quel est le rapport aux savoirs des éducateurs spécialisés ? J. Beillerot, initiateur de ce concept en sciences de l'éducation, sur le plan clinique et institutionnel, explique qu'il y a deux formes de conception du savoir. L'une est constituée de savoirs stockés, de connaissances, et l'autre définit le savoir comme processus. Ce processus s'appuie sur les rapports entre savoir et psychisme, sachant que « le rapport des savoirs et du psychisme peut s'aborder de deux grandes manières, concourant l'une et l'autre à mettre l'accent sur la notion de processus »¹⁶. Par processus de construction du savoir, il explique que « la conception du savoir comme processus qui met l'accent sur l'appropriation, la construction des savoirs, convergent pour prendre en compte l'activité du sujet et des sujets envers les savoirs, l'activité du sujet pour agir »¹⁷. L'éducateur spécialisé agit, intervient selon ses capacités, sa personnalité et ses « envies ». Il est toujours dans la construction de son soi-éducateur, qui ne relève pas seulement d'une activité manuelle, mais qui est aussi psychique. En effet, « savoir quelque chose n'est pas posséder quelque chose, c'est pouvoir faire (...) le savoir comme processus de travail, (...) car le savoir est une action de transformation du sujet pour que lui-même transforme le monde »¹⁸.

Après ce rapide détour par la conception de la formation et du rapport aux savoirs des éducateurs spécialisés, on comprend mieux leur rapport complexe à la théorie dans un métier qui se vit et se définit essentiellement par une praxis. L'arrêté du 12 mars 2004 donne l'impression d'une posture et d'une culture générale peu « spécialisées ». Une véritable compétence théorique et technique est prescrite, en l'occurrence dans le domaine de la psychiatrie, de la psychologie et de la psychanalyse, sans même évoquer toute la culture administrative et juridique à maîtriser pour exercer en santé mentale :

¹² *Ibid.*, p. 45.

¹³ *Ibid.*, p. 42.

¹⁴ *Ibid.*, p. 49.

¹⁵ Jovignot E. *op.cit.*

¹⁶ Beillerot J. *op.cit.*, p. 132.

¹⁷ *Ibid.*, p. 134.

¹⁸ *Ibid.*, p. 135.

Il réunit et synthétise informations et documents (techniques, juridiques, sociologiques médicaux, psychologiques, scolaires, judiciaires, administratifs, financiers...) [...] Il s'appuie sur sa connaissance de l'institution, de ses réseaux et de son plateau technique [...] Il dispose de repères théoriques concernant les pathologies et l'épidémiologie [...] Il sait identifier les politiques sociales [...] Il connaît les principaux mécanismes d'intégration et d'exclusion et les facteurs d'identité individuelle et sociale [...] Il se réfère à des techniques de dynamique de groupe, d'analyse et de gestion des conflits, aux mécanismes de la socialisation, et aux sciences humaines susceptibles de lui fournir un éclairage pour comprendre et agir (psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie sociale, droit, anthropologie, psychanalyse, économie, sociologie...)¹⁹

2. Quelques témoignages

Je voudrais ici proposer des liens avec quelques exemples de discours d'éducateurs spécialisés. Cathy, éducatrice spécialisée en hôpital du jour, souligne ainsi, dans son entretien, qu'elle a choisi son école en fonction de son orientation « scientifique », visant, de fait, à former des éducateurs pour un nombre de champs particuliers. Elle explique : « ... *j'avais connu pas mal d'écoles d'éducateurs par des collègues et amis qui avaient fait des formations dans des écoles différentes des miennes on se rend compte on s rend compte que chaque école souvent a une euh une orientation différente aussi c'est-à-dire qu'il peut y avoir des écoles avec une orientation mais c'est pas annoncé officiellement mais par les ouïs dire selon les enseignants qu'il y a dans les écoles on sait que telle école par exemple est d'orientation plus psychanalytique d'autres plus psy plus sociologiques [...] donc j'suis allée directement me présenter à des écoles qui étaient plus dans cette orientation ».*

Ce point de vue révèle l'offre de formation diverse des écoles d'éducateurs spécialisés, permettant parfois une anticipation du champ dans lequel le candidat souhaite exercer ultérieurement et qui correspond souvent aux expériences antérieures au concours d'entrée. C'est pratiquement le cas d'une manière ou d'une autre de tous les éducateurs spécialisés en santé mentale de mon corpus : parfois c'est la reprise pure et simple d'un champ d'intervention antérieure, parfois la mise en valeur, dans un atelier, d'une compétence manuelle et/ou artistique déjà exploitée que j'appellerai le savoir-faire car « les savoir-faire, enfin, sont des actes humains disponibles pour avoir été appris et expérimentés »²⁰. Cathy explique : « *c'est sur le tas finalement qu'on se spécialise plus parce que les études sont les mêmes pour tous et puis après on est plus euh attiré par tel ou tel type de problème qu'on va essayer pour lesquels on va essayer de travailler ».*

Bien que « spécialisé en rien » l'éducateur intervient dans un secteur particulier, en l'occurrence celui de la santé mentale. En santé mentale, chaque institution a aussi son savoir-faire dominant qui suit souvent l'idéologie de sa fondation. Or celle-ci peut être d'orientation psychanalytique, comportementaliste ou plurielle. En effet, comme le souligne

¹⁹ Arrêté du 12 mars 2004 modifiant l'arrêté du 6 juillet 1990 fixant les modalités de sélection et de formation des éducateurs spécialisés, d'organisation des examens pour l'obtention du diplôme d'Etat et conditions d'inscriptions et d'agrément des centres de formation et conditions d'agrément des directeurs et responsables d'unité de formation.

²⁰ Beillerot J., *op.cit.*, p. 130.

J. Beillerot « les savoirs ont partie liée aux pouvoirs...accéder à des savoirs est accéder à des ordres et des groupes sociaux ; c'est trouver une place sociale »²¹. Par ailleurs, dans chaque institution, il peut y avoir des conflits de savoir au sein de la pluridisciplinarité :

Les conflits de savoirs et les conflits autour des savoirs, c'est-à-dire autour de leur production et de leur acquisition, sont des conflits sociaux de savoirs sociaux. Ainsi on peut comprendre que la question des savoirs se retrouve dans celle de la légitimité : si les savoirs sont concurrents et s'ils se rapportent aux structures de domination d'une société donnée, alors certains savoirs sont parés d'une légitimité aux dépens des autres²².

Les transferts, les identifications venant de l'éducateur spécialisé vis-à-vis des autres professionnels de l'équipe soignante et thérapeutique jouent donc pleinement, dans ces conditions, entre les éducateurs et leurs collègues thérapeutes : ils découvrent plus qu'ailleurs le caractère hybride de leur formation, faisant le plus souvent le choix de se considérer comme des praticiens, au point, parfois, de négliger voire de critiquer ou même de rejeter tout outil théorique, comme obstacle à une intervention efficace et « authentique » en tant qu'éducateur spécialisé, ce que je désigne comme une tension majeure identitaire et institutionnelle dans la personnalité professionnelle des éducateurs.

P. Fustier évoque le « flou » identitaire (Fustier, 1972) ou la tension identitaire que j'ai aussi constatée dans ma recherche. Cette tension me semble donc liée au fait que l'on privilégie la formation de la personnalité aux « bonnes intentions » plutôt que de « former techniquement »²³, ce qui met en difficulté l'éducateur spécialisé avec ses collègues qui ont des techniques précises de travail et provoque des conflits internes dans l'exercice et le vécu du métier. Cette formation de la « personnalité aux bonnes intentions » rend les contours du métier très flous et peut susciter le malaise. Dans les entretiens que j'ai conduits, Didier, éducateur spécialisé en hôpital du jour, explique dès le début de son très long entretien : « *le métier d'éducateur c'est un métier à la croisée de tellement de disciplines de tellement de d'exercices pratiques sur le terrain de tellement de missions différentes tellement d'attentes de la commande sociale de la commande institutionnelle de la demande du sujet que à la convergence de tout ce monde là, effectivement il y a des personnes auxquelles on apprend par endroit des techniques des techniciens du social de connaître les dispositifs la législation les droits de la personne beaucoup de choses, ou des techniciens de la relation ce qui à mon sens est pire parce qu'il n'y a pas de technique de la relation j crois pas et puis pour entrer dans le vif du sujet lorsqu'on me parle de science de l'éducation je ne peux pas m'empêcher d'entendre l'art de l'éducation* ».

Une fois le décor planté, Didier révèle rapidement les obstacles théoriques qu'il rencontre pour expliquer, pour ne pas dire analyser, sa pratique éducative en santé mentale : « *et c'est-à-dire que la parano elle s passe pas vraiment ça c'est plutôt du côté de la théorie mais je suis pas assez pointu sur ces questions-là mais* ». Cathy aussi met l'accent sur la pratique plus que sur la formation. Le métier ne peut s'apprendre que « sur le tas » : « *j crois beaucoup aussi à la sensibilité à l'intuition dans le travail c'est sûr on a une formation mais c'est pas l'essentiel à mon avis c'est plus des qualités humaines qui sont enfin*

²¹ *Ibid.*, p. 128.

²² *Ibid.*

²³ Fablet D. (2005). *Suppléance familiale et interventions socio-éducatives*, Paris, L'Harmattan, p. 178.

personnellement je pense là le problème dans tout ce qui est humain comme ça c'est il n'y a rien de réellement scientifique de et j'pense que euh oui cette sensibilité cette euh cette finesse d'appréhension bon ben elle se travaille aussi c'est sûr sur le temps mais on n'peut pas l'apprendre dans les livres vraiment voyez ».

Bref, l'épaisseur du métier ne peut se limiter à une application de connaissances assimilées pendant la formation : tout se jouerait dans la pratique. Mais si Cathy a choisi une école plutôt orientée vers la formation psychologique et a suivi une analyse, d'autres éducateurs spécialisés y voient encore un clivage lié, comme chez Didier, à une « frustration », à une blessure narcissique éprouvée dans le rapport aux savoirs théoriques face aux autres professionnels. Raymonde, éducatrice spécialisée en Impro, l'explique aussi : « *on marche quand même avec beaucoup d'instinct, tu réfléchis pas tout le temps comment tu vas t'y prendre sinon tu n'es plus qu'un intellectuel, si tu es éducateur tu vois tu dois tu dois l'écoute la tolérance la patience la créativité, je ne suis pas un intellectuel* » (Raymonde, entretien n°3, l. 108-109).

En d'autres termes, si certains éducateurs peuvent articuler théorie et praxis, un sentiment d'infériorité professionnelle demeure face à des professionnels autant et souvent davantage diplômés, et dont le soi-professionnel est fondé sur la maîtrise d'un savoir expert. L. Felier qui a supervisé le personnel pendant deux ans dans deux institutions sanitaires, explique que « *les éducateurs étaient également très mal à l'aise sur le plan de leurs notions théoriques, en effet ils étaient sensibilisés au caractère oppressif représenté par le système carcéral et certaines formes de placement psychiatrique* »²⁴. Il décrit une tension intersubjective dans l'exercice du métier qui conduit souvent à affirmer un soi-professionnel de praticien. De même, l'activité de médiation est révélatrice de certaines de ces tensions. La médiation éducative, sur laquelle je reviendrai en dernière partie, se distingue de l'activité ou du simple « faire ». C'est si vrai que l'activité de médiation avec les usagers utilisée par l'éducateur peut devenir un faire-valoir, une caractéristique identitaire, pour lui-même et pour le groupe : Jean utilise ses compétences en informatique et en vidéo, Mireille en psychodrame etc. Une bonne partie des entretiens tourne autour de la description de ce qu'ils font dans leurs ateliers. Jean est fier de montrer le matériel qu'il utilise, les films qu'il tourne avec les jeunes, ces signes du faire éducatif prennent toute la place, pour ne pas dire toute la vie professionnelle, dans ce que j'ai parfois ressenti.

Martine traduit, dans son propos, un contraste et une crise identitaire à propos du lien entre théorie et praxis dans l'activité éducative, qu'elle situe à l'opposé de l'instruction/enseignement dévolus aux institutrices, sortes de figure d'anti-éducateur, formées justement par un savoir qu'elles doivent transmettre. Elle trahit la difficulté de définir positivement un métier tendu entre théorie et praxis, non seulement dans la formation, mais aussi dans l'action, la représentation de son identité professionnelle et donc, pour finir, dans le processus d'identification ou de contre-identification : « *c'est un choix c'est pas quelque chose de de tu fais pour viser euh pour imiter les institutrices ou pour imiter*

²⁴ FELIER L. (1973). *Réflexion sur la supervision psychiatrique d'équipes d'éducateurs*, (thèse de doctorat en médecine). Faculté de médecine Broussais-Hôtel-Dieu, France, p. 43.

quelqu'un d'autre ou euh bon il faut être il faut être simple moi j'fais des p'tites activités simples les enfants ils voient toute de suite qu'tu... tu vas pas chercher midi à quatorze heure tu vas pas chercher des des trucs compliqués tu fais des choses à leur portée et je sais pas faire non plus des choses extraordinaires » (l. 408-412).

Adrien, éducateur proche de la retraite, va jusqu'à souligner l'absence de formation pour exercer en secteur de santé mentale : *« notre formation c'est qu'on sait pas faire / on en a parlé on connaît un p'tit peu bon ça fonctionne on sait et puis on n'a pas cette euh on n'a pas c'travail à faire / on n'est pas fait pour ça / au professionnel théoriquement on devrait pas avoir des on devrait pas avoir de malades mentaux on sait pas faire / et c'est toute la difficulté sans doute euh / de pouvoir euh donner un diagnostic euh à des gens et puis les orienter correctement parce que c'est tellement proche la maladie mentale et la maladie mentale c'est c'est compliqué hein / » (l. 81-87).*

La personnalité professionnelle se présenterait donc imaginativement comme celle d'un éducateur « sans formation », ce qui rend logiquement impossible l'intervention dans ce secteur ou justifie inversement le renvoi de tout travail avec le sujet au personnel psychiatrique, dans les « dispensaires d'hygiène mentale ». Adrien semble nous dire : en santé mentale, il faut soigner ; or nous ne savons pas diagnostiquer, donc nous ne savons pas soigner... Dès lors un éducateur spécialisé soigne-t-il ou doit-il soigner en santé mentale ? Et quelle part prendrait le soin dans la position professionnelle de l'éducateur spécialisé ? A cette question, il faut ajouter celle de la place donnée à l'enseignement puisqu'il s'agit aussi, pour certains, de tenter une réintégration en milieu scolaire.

Conclusion

Le soi-professionnel de l'éducateur spécialisé se vit et se construit en santé mentale face à des professionnels dont le rapport au métier (statut et mission) semble comporter davantage de certitudes, et il est de toute façon toujours en tension entre les valeurs et les métiers des champs sanitaire et social. C'est peut-être donc, au fond, dans cet entre-deux, à la croisée des identités professionnelles que l'on peut appréhender la particularité identitaire de l'éducateur spécialisé en santé mentale. C'est ce que montrent bien les textes récents qui définissent la profession du point de vue statutaire et de la formation.

Bibliographie

AICHHORN A. (1925/1973). *Jeunesse à l'abandon*, Toulouse, Privat.

BEILLEROT J. (1996). « Les savoirs, leurs conceptions et leur nature » in Beillerot J., Blanchard-Laville C. et Mosconi N. (dir.) (1996). *Pour une clinique du rapport au savoir*, Paris, L'Harmattan.

FUSTER Ph., JEANNE, Ph. (2004). *Dictionnaire de l'enseignement et de l'éducation spécialisés*, Paris, Bordas.

FUSTIER P. (1972/2009). *L'identité de l'éducateur spécialisé*, Paris, Dunod.

FUSTIER P. (2000/ 2005/ 2008). *Le lien d'accompagnement, entre don et contrat salarial*, Paris, Dunod.

FUSTIER P. (2003). « L'infrastructure imaginaire des institutions. A propos de l'enfance inadaptée » in KAËS R., et al. (2003). *L'institution et les institutions*, Paris, Dunod.

FUSTIER P. (1958/1996). *Les corridors du quotidien – La relation d'accompagnement dans les établissements spécialisés pour enfants*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

JOVIGNOT E. (1966). « Le concept de formation appliqué aux éducateurs » in *Revue française, de l'enfance délinquante déficiente et en danger moral*, numéro spécial des écoles d'éducateurs, « Les écoles d'éducateurs spécialisées à l'heure du diplôme d'Etat »

MORVAN J.S. (dir.) (2006). *Espaces éducatifs et thérapeutiques*, Paris, Edition Fabert.

SALOME J. (1972). « Supervision et Formation de l'éducateur spécialisé » in FELIER, L. (1973). *Réflexion sur la supervision psychiatrique d'équipes d'éducateurs*, (thèse de doctorat en médecine). Faculté de médecine Broussais-Hotel-Dieu.

